

Interventions et essais sur le réseau d'aqueduc de la Ville

Lors d'interventions et d'essais de la Ville de Montréal dans le réseau d'aqueduc dans un secteur donné, il est possible que ceux-ci aient des incidences sur le secteur visé par cette intervention.

Ces interventions visent à effectuer des ajustements sur des équipements de régulation de pression. Ces travaux sont réalisés par la Direction de l'eau potable de la Ville de Montréal.

Conséquences possibles de ces interventions

Ces opérations peuvent provoquer une baisse de pression de l'eau à votre robinet et/ou l'apparition d'une eau brouillée ou colorée. **Cette coloration est sans danger pour la santé.**

Que faire en cas d'eau rougeâtre?

Par mesure de précaution, nous vous recommandons de vérifier la couleur de l'eau avant de l'utiliser. Si l'eau est colorée ou brouillée, laisser couler l'eau froide jusqu'à ce qu'elle redevienne claire, principalement dans la baignoire. Cette opération ne prend que quelques minutes.

L'eau rougeâtre peut causer certains désagréments tels que des taches sur les tissus lavés. Pour éviter tout dommage, la Ville recommande de vérifier la couleur de l'eau avant d'utiliser votre machine à laver, ou tout autre appareil fonctionnant avec de l'eau.

Rappelons que la qualité de l'eau est surveillée tout au long de la période des interventions et des essais.

RENSEIGNEMENTS



Ligne Info-travaux : **514 872-3777**, entre 8 h 30 et 16 h 30, du lundi au vendredi.



www.ville.montreal.qc.ca/chantiers



Pour signaler des situations à tout autre moment, composez le **311** en mentionnant qu'il s'agit de travaux réalisés par la **Direction de l'eau potable**